

Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 5 avril 2018

Compte Administratif 2017
Cinéma Clouzot
Note de synthèse

Exercice 2017

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2018.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du compte administratif 2017 du cinéma Clouzot.

I. Contexte général

La population de la Commune, au 1er janvier 2018 est de 5 653 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 598 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 653	375 652	5 994 336
Nombre de foyers fiscaux	2 359	160 376	2 575 240
Part des foyers non imposables	66,6 %	69,7 %	66,7 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 336	19 584	19 992

II. Résultat du Compte Administratif 2017

Le Compte administratif 2017 du cinéma Clouzot se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif fait apparaître un résultat global de clôture de 2 555,85 €.

Pour Mémoire :

Excédent de fonctionnement cumulé :	0 €
Excédent d'investissement cumulé :	7 616,85 €
Restes à réaliser :	- 5 061,00 €

Résultat cumulé :	2 555,85 €

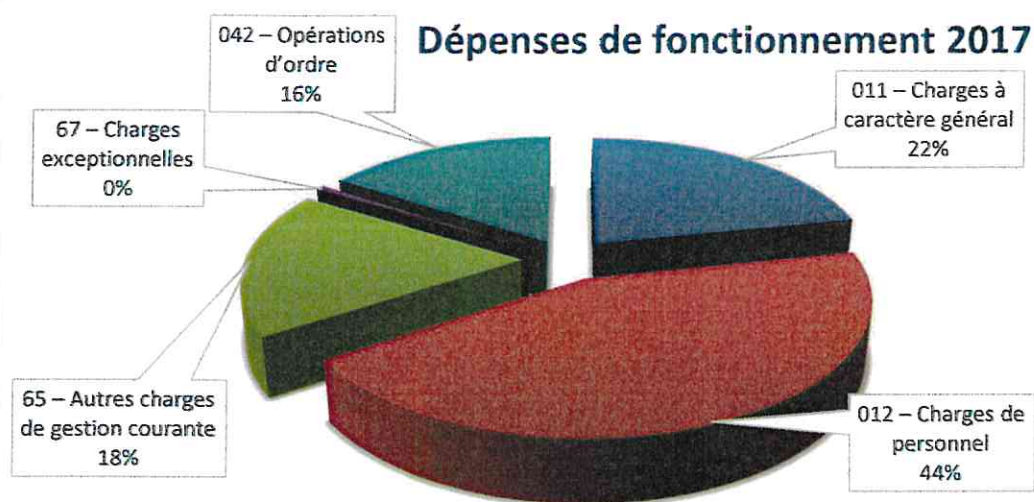
III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2017 en euros, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
011 – Charges à caractère général	30 953,64	28 472,45	- 8,01 %
012 – Charges de personnel	55 525,48	57 383,20	3,34 %
65 – Autres charges de gestion courante	22 338,81	23 601,40	5,65 %
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles		706,72	
023 – Virement à la section d'investissement			
042 – Opérations d'ordre	22 562,62	20 525,74	- 9,02 %
TOTAL	131 380,55	130 689,51	- 0,52 %



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, travaux d'entretien des bâtiments, les contrats de maintenance

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes aux paiements des redevances à la SACEM, et à VEO (part distributeur).

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles :

Dans ce chapitre figure essentiellement la régularisation de la TVA.

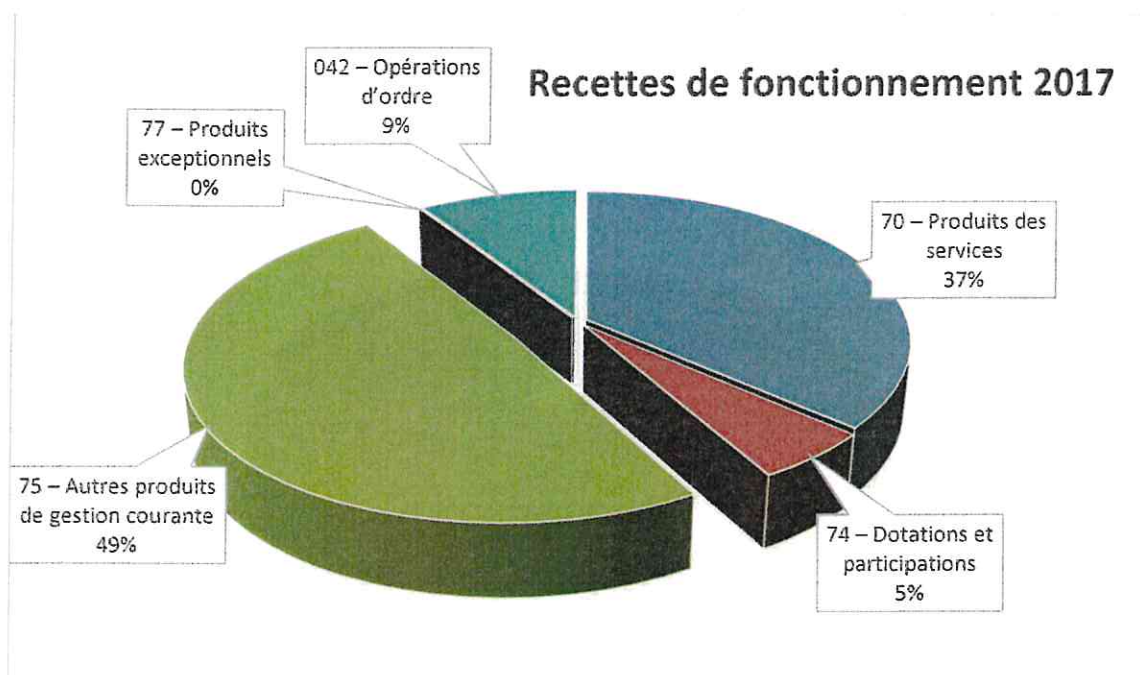
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre des sections :

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements des immobilisations.

1.2 Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2017 en euros, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
013 – Atténuations de charges	7,60		
70 – Produits des services	42 063,10	47 643,31	13,26 %
73 – Impôts et taxes			
74 – Dotations et participations	14 004,44	6 852,13	- 51,07 %
75 – Autres produits de gestion courante	68 320,15	64 216,04	- 6 %
77 – Produits exceptionnels	2,66	0,20	
042 – Opérations d'ordre	6 982,60	11 977,83	71,54 %
TOTAL	131 380,55	130 689,51	- 0,52 %



Chapitre 70 : La principale ressource de ce chapitre est constituée par l'achat des tickets de cinéma.

Chapitre 74 : Il concerne principalement la subvention du Centre National du Cinéma et de l'image animée - CNC (Subvention « Art et essai »).

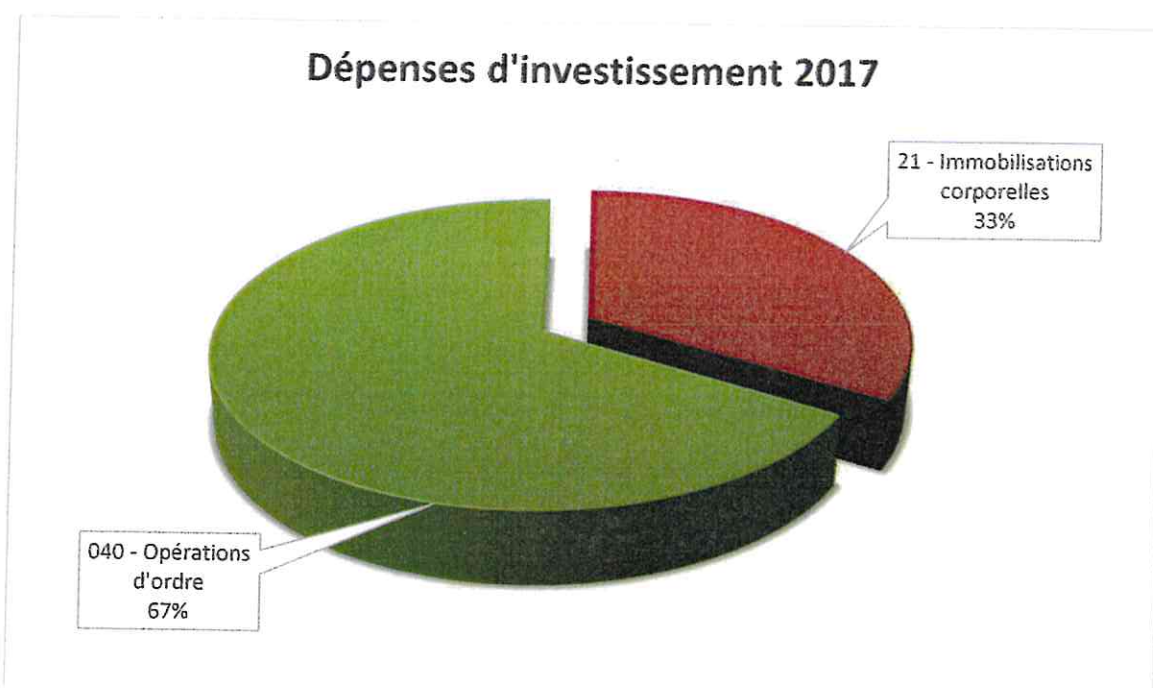
Chapitre 75 : C'est la prise en charge du déficit par la Commune de la Crèche. Celle-ci s'élève à 64 214,83 € pour l'année 2017. La Commune participe à 49 % du budget du cinéma.

Chapitre 042 : Celui-ci concerne les amortissements et les travaux en régie.

2. Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
20 - Immobilisations incorporelles	2 287,98		
21 - Immobilisations corporelles	3 244,45	5 992,06	84,69 %
23 - Immobilisations en cours	77 840,11		
16 – Emprunts et dettes assimilées			
040 – Opérations d'ordre	6 982,60	11 977,83	71,54 %
TOTAL	90 355,14	17 969,89	- 80,11 %



Chapitre 021 – Immobilisations corporelles.

Les principaux travaux de l'année 2017 sont :

- Installation du désenfumage dans l'escalier de secours pour 4 551,64 €,
- Défibrillateur pour 1 330,25 €.

Au chapitre 040 (Opérations d'ordre), celui-ci concerne les subventions d'investissement et les travaux en régie.

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
10 – Dotations, fonds divers et réserves			
13 – Subventions d'investissement	67 792,52		
16 – Emprunts			
024 – Produits des cessions d'immobilisations			
021 – Virement à la section fonctionnement			
040 – Opérations d'ordre	22 562,62	20 525,74	- 9,03 %
001 – Excédent investissement reporté (résultat cumulé)			
TOTAL	90 355,14	20 525,74	- 77,28 %



Au chapitre 040 (Opérations d'ordre) : celui-ci concerne les amortissements.